

L'agenda de vos sorties

JANVIER

7/01

Bonnelles Nature
Randonnée dans le Bois de Ronqueux et Bullion
Tél. : 01.30.41.90.98

9/01

St-Arnoult-en-Yvelines
Soirée Astronomie
Éclipse totale de lune
Organisée par le club CPN "Le Lérot"
Château d'eau, rue des Beauluisants
Tél. : 01.30.41.42.63

Du 10 au 23/01

Mesnil-St-Denis
"Les Peintres Au Musée"
Centre Loisirs et Culture
Tél. : 01.34.61.99.30

13/01

Magny-les-Hameaux
Atelier Environnement
Observation d'oiseaux, relevé d'empreintes
Centre de la Croix du Bois 14h-17h

Soirée Contes

Tout public
Centre de la Croix du Bois 21h-22h

Association Croix du Bois Ville Verte
Tél. : 01.30.57.48.96

St-Rémy-les-Chevreuse

Islande, un monde à découvrir
Découvertes
du Monde
Espace Jean Racine 15h et 20h30
Tél. : 01.30.52.22.49

St-Arnoult-en-Yvelines

Maison Elsa Triolet-Aragon
Conférence "Elsa Triolet dans sa bataille pour la Culture"
Par Gisèle Saprio - 15h
Tél. : 01.30.41.20.15

Rambouillet

"Joyeux urbains"
Première partie: Chevaux
Usine à Chapeaux - 21h
Tél. : 01.30.88.89.01

14/01

Bonnelles Nature
Sortie d'observation de traces et d'indices des animaux

Sortie en commun avec le C.E.R.F
Tél. : 01.30.41.39.35

Lévis-St-Nom

"Finale du Challenge d'Hiver"
Concours équestre - 9h
Haras de la Gire
Tél. : 01.34.61.23.65

Mesnil-St-Denis

Chocolat Théâtre
"Le Prince Pépin"
Pour les 3/9 ans
Centre Loisirs et Culture - 15h
Tél. : 01.34.61.99.30

Saint-Quentin-en-Yvelines

Sortie nature "L'hiver sur la réserve naturelle"
Base de Loisirs - 9h - 12h (réservation obligatoire)
Tél. : 01.30.62.20.12

19/01

Rambouillet
Concert Hopper
+ Pretty Junkie
Scène ouverte rock pop noisy
Usine à Chapeaux - 21h
Entrée libre

Du 19 au 21/01

St-Rémy-les-Chevreuse
3^e Festival Jazz à tout heure
Espace Jean Racine
Tél. : 01.30.52.13.52

20/01

Cernay-la-Ville
7^e et dernière étape du Grand Tour du Parc (Chobert, Chevreuse, Milon-la-Chapelle, Saint-Rémy-les-Chevreuse)
Association de sauvegarde de Cernay-la-Ville
Tél. : 01.34.85.25.98

St-Arnoult-en-Yvelines
Inauguration du "Centre de Ressources"
16h - Club CPN "Le Lérot"
Tél. : 01.30.41.42.63

Saint-Lambert-des-Bois
Conférence "Le diable pour quoi faire ?"
de Maurice Bellet
Centre Port-Royal à 16h

St-Quentin-en-Yvelines
Parcours Promenade dans le centre ville
Découverte des différentes étapes de sa construction

Mediatheque - 15h
Écomusée
Tél. : 01.34.52.28.80

25/01

Mesnil-St-Denis
"Brunch Nature"
Préparation du programme des sorties-nature 2001
Poste du Mesnil - 9h30
APNEM
Tél. : 01.34.61.99.30

Bures-sur-Yvette
Visite guidée du Musée d'Optométrie
14h15 sur place
Inscription obligatoire
Office de Tourisme d'Orsay
Tél. : 01.69.28.59.72

Du 26/01 au 9/02

Mesnil-St-Denis
Exposition "Distorsions Harmoniques"
De Jean-François Roglin
Centre Loisirs et Culture
Tél. : 01.34.61.99.30

27/01

Chevreuse
Concert Techno
Gymnase Fernand Léger
Tél. : 01.30.52.20.18
(Stéphane)
St-Rémy-les-Chevreuse
Le Japon
Connaissances du Monde
Espace Jean Racine 15h - 20h30
Tél. : 01.30.52.22.49

Rambouillet
Soirée Métal double plateau avec Enhancer et Boost
Entrée 50F/35F adhérents
Usine à Chapeaux 21h
Tél. : 01.30.88.89.01

28/01

Mesnil-St-Denis
Concert "Trio de Harpes"
Centre Loisirs et Culture - 17h
Tél. : 01.34.61.99.30

FÉVRIER

1^{er}/02

Saclay
Visite guidée du Centre d'Essais des Propulseurs
Organisée par l'Office de Tourisme d'Orsay
Tél. : 01.69.28.59.72

2/02

Rambouillet
Match d'impro
Entrée 40F/35F adhérents
Usine à Chapeaux - 21h
Tél. : 01.30.88.89.01

3/02

Lévis-St-Nom
Nuit du court métrage
Centre Polyvalent à partir de 20h30

Magny-les-Hameaux

Atelier Environnement
Observation d'oiseaux, relevé d'empreintes
Centre de la Croix du Bois 14h-17h
Soirée Contes
Tout public
Centre de la Croix du Bois 21h-22h
Association Croix du Bois Ville Verte
Tél. : 01.30.57.48.96

St-Arnoult-en-Yvelines
Conférence "Aragon journaliste"
Par Charles Dobzynski - 15h
Maison Elsa Triolet
Tél. : 01.30.41.20.15

4/02

Bonnelles
Paysages de l'Hurepoix
Bris sous Forges
Bonnelles Nature (Monique)
Tél. : 01.30.41.90.98

St-Rémy-les-Chevreuse
Concert de musique slave
Orchestre polonais et récital violon/piano avec Filip Safiray et Christia Choudiz
Espace Jean Racine - 17h

5/02

9/02

Rambouillet
Soirée Ska "Les Ejectés"
1^{re} partie : Leon Kourt Toujours
Entrée 50F/35F adhérents
Usine à Chapeaux - 21h
Tél. : 01.30.88.89.01

11/02

St-Arnoult-en-Yvelines
Installation d'un dispositif de sauvegarde des batraciens sur la RD988
8h sortie St Arnoult, direction Abblis
Club CPN "Le Lérot"
Tél. : 01.30.41.42.63

18/02

St-Arnoult-en-Yvelines
Sortie "Oiseaux d'eau hiver"
Local de l'Association - 10h
Club CPN "Le Lérot"
Tél. : 01.30.41.42.63

Versailles
Rallye de Versailles (80-60-40 km)
Stade de Porchefontaine de 7h30 à 9h30
Comité Départemental de Cyclotourisme
Tél. : 01.34.86.58.03

Saint-Quentin-en-Yvelines
Sortie Nature "Les Parades des Canards"
Base de Loisirs de 14h à 17h (réservation obligatoire)
Tél. : 01.30.62.20.12

20/02

Vauhallan
Visite de l'atelier de travail de M. Bouchasson, Tailleur de Pierre "Clos de Limon"
Vauhallan - 14h30
Office de Tourisme d'Orsay
Tél. : 01.69.28.59.72

24/02

St-Quentin-en-Yvelines
Parcours Promenade dans le centre ville
Découverte des différentes étapes de sa construction
Mediatheque - 15h
Écomusée
Tél. : 01.34.52.28.80

25/02

Magny-les-Hameaux
Salon des Collectionneurs
10h - 18h
Tél. : 01.30.52.60.05

Du 28/02 au 16/03

Mesnil-St-Denis
Exposition de peinture figurative "Edith Malaquin et Didier Biot"
Centre Loisirs et Culture
Tél. : 01.34.61.99.30

MARS

3/03

Magny-les-Hameaux
Atelier Environnement
Atelier Empreinte et Ecriture
Atelier Arts Plastiques
Centre de la Croix du Bois 14h-17h
Soirée Contes
Tout public
Centre de la Croix du Bois 21h-22h

Mesnil-St-Denis
Visite du Skit du Saint-Esprit
11h
Organisée par le Syndicat d'Initiative
Tél. : 01.34.61.49.79

St-Rémy-les-Chevreuse
L'Écosse
Connaissances du Monde
Espace Jean Racine 15h - 20h30
Tél. : 01.30.52.22.49

St-Arnoult-en-Yvelines
Conférence "Aragon et la guerre"
Par Michel Apel-Muller - 15h
Maison Elsa Triolet
Tél. : 01.30.41.20.15

Rambouillet
Mix Up
Concert reggae
1^{re} partie : Fayah
Entrée 50F/35F adhérents
Usine à Chapeaux - 21h
Tél. : 01.30.88.89.01

9/03

Rambouillet
Carte blanche à Los Tres Puntos
Concert Ska
Entrée 40F/35F adhérents
Usine à Chapeaux - 21h
Tél. : 01.30.88.89.01

10/03

Chevreuse
Fest Noz
Gymnase Fernand Léger
ALC (Stéphane)
Tél. : 01.30.52.20.18

Saint-Quentin-en-Yvelines
"A la rencontre des grenouilles rouges et des crapauds"
Stage de 18h à minuit avec pot-au-feu (réservation obligatoire)
Base de Loisirs
Tél. : 01.30.62.20.12

11/03

Mesnil-St-Denis
Chocolat Théâtre "Contes pour enfants pas sages"
Pour les 3/9 ans
Centre Loisirs et Culture - 15h
Tél. : 01.34.61.99.30

18/03

Rambouillet
Semi-Marathon de Rambouillet
Tél. : 01.34.83.21.21

Du 12/03 au 26/08
St-Arnoult-en-Yvelines
Exposition des gravures de la suite Vollard de Picasso
Maison Elsa Triolet
Tél. : 01.30.41.20.15

17/03

Magny-les-Hameaux
Carnaval
Magny Loisirs
Tél. : 01.30.47.16.00

Magny-les-Hameaux
Ateliers Empreinte et Ecriture
Atelier Arts Plastiques
Centre de la Croix du Bois 14h-17h
Tél. : 01.30.57.48.96

Du 31/03 au 2/04
Rambouillet
Salon du Grand Gibier
Bergerie Nationale
Tél. : 01.34.83.21.21

Rambouillet

Improvisator's Dub
1^{re} partie : Lab
Entrée 50F/35F adhérents
Usine à Chapeaux 21h
Tél. : 01.30.88.89.01

18/03

Mesnil-St-Denis
Les Chœurs du Mesnil
Concert Réfina
Centre Loisirs et Culture - 17h
Tél. : 01.34.61.99.30

19/03

Journée Internet
Renseignements auprès de votre maire

Du 20/03 au 6/04

Mesnil-St-Denis
Salon "Jeune Création"
Centre Loisirs et Culture
Tél. : 01.34.61.99.30

23/03

St-Rémy-les-Chevreuse
Théâtre "Le Mariage de Figaro"
Espace Jean Racine - 21h

Saint-Quentin-en-Yvelines
Soirée des Amphibiens
18h30 - 22h (réservation obligatoire)
Base de Loisirs
Tél. : 01.30.62.20.12

Rambouillet
Printemps des Poètes
Exposition aquarelle, théâtre et concert
Usine à Chapeaux 21h
Tél. : 01.30.88.89.01

24 et 25/03

Rambouillet
Journées de Printemps
Toute des montons Merinos
Bergerie Nationale
Tél. : 01.34.83.21.21

24/03

St-Rémy-les-Chevreuse
Cuba "Perle des Antilles"
Connaissances du Monde
Espace Jean Racine 15h - 20h30
Tél. : 01.30.52.22.49

Parc naturel régional
4^e Nuit de la Chouette
Atelier, visites de nichoirs et sorties nocturnes
Tél. : 01.30.52.09.09

25/03

St-Rémy-les-Chevreuse
Randonnée VTT "La Jean Racine"
(55-40-30-20 km)
Association Veloxigène
Tél. : 01.30.52.41.05
ou 01.44.34.75.25 (M. Winne)

26/03

Mesnil-St-Denis
"Auteuil et Laboratoire Eiffel"
Sortie culturelle
Tél. : 01.34.61.02.49
ou 01.34.61.78.31

Du 30/03 au 5/04

Mesnil-St-Denis
DÉJIT d'Art
Exposition de Peintures
Salle des Communs du Château
14h-18h
Tél. : 01.34.61.99.30

31/03

Magny-les-Hameaux
Carnaval
Magny Loisirs
Tél. : 01.30.47.16.00

Magny-les-Hameaux
Ateliers Empreinte et Ecriture
Atelier Arts Plastiques
Centre de la Croix du Bois 14h-17h
Tél. : 01.30.57.48.96

Du 31/03 au 2/04
Rambouillet
Salon du Grand Gibier
Bergerie Nationale
Tél. : 01.34.83.21.21

AVRIL

Mois des visites d'entreprises
Comité Départemental du Tourisme
Tél. : 01.39.07.89.65

A partir du 1^{er}/04

Rambouillet
Reprise des démonstrations de vols de rapaces
Espace Rambouillet
Tél. : 01.34.61.99.30

1^{er}/04

St-Quentin-en-Yvelines
Printemps des Musées
Découverte du Parc des Condrays et de la Butte de la Revanche
Hall Médiathèque - 15h
Écomusée
Tél. : 01.34.52.28.80

St-Arnoult-en-Yvelines
Rencontre "Technique de moulage"
Local de l'Association - 20h30
Club CPN "Le Lérot"
Tél. : 01.30.41.42.63

5 et 6/04

St-Rémy-les-Chevreuse
Biennale Odyssée 78
Tél. : 01.30.86.77.66

7 et 8/04

Rambouillet
Concours national de chiens de Bergers
Bergerie Nationale
Tél. : 01.34.83.21.21

8/04

Mesnil-St-Denis
Visite du skit du Saint Esprit
15h, Syndicat d'Initiative
Tél. : 01.34.61.49.79

Saint-Quentin-en-Yvelines
Sortie Nature "Les Oiseaux Migrateurs"
8h30 à 12h (réservation obligatoire)
Base de Loisirs
Tél. : 01.30.62.20.12

17/04

Magny-les-Hameaux
Atelier Contes
Centre de la Croix du Bois 14h-17h
Tél. : 01.30.57.48.96

21/04

Mesnil-St-Denis
Visite du skit du Saint Esprit
11h
Visite de la Dame de la Roche
15h, Syndicat d'Initiative
Tél. : 01.34.61.49.79

Cernay-la-Ville
Visite promenade aux Vaux de Cernay et à Senlis sur le thème des Moulins et des Peintres
Avec Edouard Stephan, confondateur
Organisée par la SHARY
Tél. : 01.30.46.28.40

Du 25/04 au 15/05

Mesnil-St-Denis
"Féeries Sylvestres"
Exposition de la Bibliothèque
Centre Loisirs et Culture
Tél. : 01.34.61.99.30

Du 27 au 29/04

St-Jean-de-Beauregard
Fête des Plantes vivaces
Tél. : 01.60.12.00.01

28/04

Magny-les-Hameaux
Soirée Contes
Tout public, Centre de la Croix du Bois, 21h-22h
Tél. : 01.30.57.48.96

St-Quentin-en-Yvelines
Visite Découverte du Canal
Hall Médiathèque - 15h
Écomusée, Tél. : 01.34.52.28.80

Pour tous renseignements complémentaires, contactez vos mairies !

L'écho du Parc

DOSSIER

Un Parc en voie de développement

ACTUALITÉS

Un forage pétrolier
à Magny-les-Hameaux?

DÉCOUVERTE

La chouette aux yeux d'or

n°21 - janvier 2001

Cette fois-ci nous y voilà.

Le XX^e siècle s'achève. Avant de tourner définitivement la page, l'équipe de rédaction a souhaité rendre un dernier hommage à l'ère 1900. Les rédacteurs ont sillonné les villages, rencontré les anciens, glané histoires et mémoires, et racontent. Ils racontent un siècle en Haute Vallée de Chevreuse, ses réussites et ses heurts. Et puis, le dossier doucement refermé, ils se sont tournés vers l'avenir. Cet avenir, le Parc le souhaite prometteur. Parmi ses désirs les plus forts : préserver un cadre de vie de qualité et maintenir la vie locale pour tous. Le développement économique, culturel et social doit désormais trouver sa place dans les actions du Parc mais avec toujours la même contrainte : le respect du patrimoine naturel, culturel et paysager. Après deux années d'action, l'expérience paraît probante. Le Parc semble pouvoir réconcilier les deux sœurs ennemies : écologie et économie. À vous d'en juger.

L'équipe de rédaction vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2001.



© Photo Patrick Darphin

**PARC NATUREL RÉGIONAL
DE LA HAUTE VALLÉE DE
CHEVREUSE**
Château de la Madeleine
BP 73
78460 CHEVREUSE
01 30 52 09 09



Infos

Aide-toi et le Parc t'aidera 3
Conseils, appuis techniques, recommandations, les particuliers bénéficient aussi des bons soins du Parc. Des aides financières sont parfois possibles.

Terres vivantes

21 communes, 21 faits peu communs 4
A l'aube du 3^e millénaire, retour sur un siècle de mémoire et d'histoire dans les villages du Parc.

Ecologie

Objectif eau propre, une nouvelle étape 6
Depuis sa création, le Parc travaille à l'amélioration de la qualité des eaux de l'Yvette amont et de ses affluents. Un contrat de rivière se termine, deux nouveaux vont voir le jour. Bilan et perspectives.

Découverte

La chouette aux yeux d'or 7
Haute comme une seule pomme, plutôt ronde, la chouette chevêche s'éteint peu à peu. De nombreuses mesures sont prises pour la retrouver dans nos haies et nos vergers.

Actualités

Un forage pétrolier à Magny-les-Hameaux ? 8
Alors que le projet de la compagnie pétrolière se précise, le choix d'un site protégé, dans une zone sensible du Parc, a suscité de vives réactions des habitants et des élus. Le point sur un dossier qui fait couler beaucoup d'encre.

Nature

Aidons les oiseaux à passer un bon hiver 9
Sédentaires ou migrateurs venus hiverner dans notre région, les oiseaux éprouvent des difficultés à trouver leur pitance pendant les périodes les plus froides. Quelques conseils et astuces pour les chouchouter au mieux.

Dossier

Un Parc en voie de développement 11
Depuis l'adoption de la seconde charte, le Parc s'est lancé dans un nouveau projet. En tête des préoccupations : le développement du territoire compatible avec la protection de la nature et des sites. Témoignages.

Patrimoine

Le skit du Saint-Esprit 16
Au Mesnil-Saint-Denis, dans un dédale de rues pavillonnaires, le numéro 7 de l'avenue des Bruyères étonne. Derrière un magnifique porche surmonté de trois bulbes verts se niche le skit du Saint-Esprit.

Portrait

Entre le jazz et le jardin 17
À l'occasion du festival *Jazz à toute heure*, les 19, 20 et 21 janvier, rencontre avec l'un des maîtres de la batterie, André Ceccarelli, parrain du festival et habitant de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Point de vue

Les agriculteurs dans la lutte contre l'effet de serre 18
Catherine Reinaud et Philippe Rocher de l'Union des Amis du Parc ont enquêté sur le semis sans labour. Ils ont rencontré François Falloux, agronome qui leur a livré son point de vue. Extraits.

LES COMMUNES DU PARC

◆ Auffargis	01 34 84 98 05	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Le Mesnil Saint-Denis	01 30 13 86 50
◆ La Celle-les-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Saint-Lambert-des Bois	01 30 43 77 25
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Senlisse	01 30 52 50 71
◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Levis-Saint-Nom	01 34 61 82 05		

Aide-toi et le Parc t'aidera



© Bernard Rombauts

Conseils, appuis techniques, recommandations, les particuliers bénéficient aussi des bons soins du Parc. Des aides financières sont parfois possibles.

Chers fidèles lecteurs de *L'écho du Parc*, votre magazine local préféré, peut-être vous posez-vous parfois la question : "ma haie, ma façade, mon mur, mon jardin, bref mon chez moi intéresse-t-il vraiment les éminents spécialistes de l'équipe du Parc ?" Eh bien... la réponse est oui ! Cent fois oui. Mais ne le répétez pas aux 46 000 habitants des 21 communes du Parc car la poignée d'irréductibles chargés de mission n'aurait plus une minute.

Chacune des actions du Parc vous concerne : protection des milieux naturels et des paysages, aménagement du territoire, éducation et information du public, autant d'enjeux qui définissent votre environnement quotidien. Et comme votre maison, vue de la rue ou de chez votre voisin, est partie prenante de l'environnement, elle intéresse le Parc.

Côté cour (pavés, meulières...)

Nous avons déjà eu l'occasion de vous parler du conseil aux particuliers pour l'architecture¹ (lire *L'écho* n° 17). Voici quelques rappels et précisions :

- Sur la base de votre projet architectural (restauration, agrandissement, constructions...), Bernard Rombauts, architecte du Parc, pourra vous recevoir ou même vous rendre visite pour vous conseiller. Il est souhaitable que cette consultation ait lieu le plus tôt possible dans votre projet pour aboutir aux meilleures solutions d'intégration.
- Un cahier de recommandations architecturales, très illustré, à paraître au printemps prochain, vous aidera à mieux connaître et apprécier l'architecture dans le Parc, il vous guidera dans vos projets.
- Certains travaux de réhabilitation peuvent bénéficier

¹ A noter le conseil aux particuliers proposé également par le CAUE 78 à Versailles : 01 39 07 78 65
² Pact-Arim des Yvelines : 01 39 07 82 56



Qui contacter au Parc ?

Faune sauvage, milieux naturels, mares, problèmes d'environnement :

François Hardy

Plantation d'arbres fruitiers, conseils paysagers :

Cécile Lauras

Projet de développement économique :

Christine Haccard

Clôtures, agriculture :

Chislaine Wolff

Projet pédagogique pour l'école de vos enfants :

Frédéric Pouzergues

Envie de participer à la vie du Parc :

Hélène Binet

01 30 52 09 09

d'aides financières : d'une part au travers de l'Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui sera opérationnelle en 2002 (vous pouvez d'ores et déjà contacter le Pact-Arim² des Yvelines), d'autre part dans le cadre d'opérations conjointes Parc-communes : ravalement de façades dans le centre de Cernay-la-Ville, restauration des ponts, lavoirs et clôtures dans le périmètre des petits ponts à Chevreuse...

Côté (grand) jardin

Les variétés d'arbres fruitiers à planter et leur entretien, pour peu que vous ayez suivi l'un des stages de taille organisés par le Parc, ne devraient plus avoir de secret pour vous. Dans le même ordre d'idées, le Parc prodigue sans réserve ses conseils dans le choix des essences pour les projets de plantation de haies.

D'une manière générale, l'équipe technique se place en interlocuteur privilégié dès qu'il s'agit de la mise en valeur et de la protection des milieux naturels : création et restauration de prés-vergers, d'alignements d'arbres, de haies champêtres, de nichoirs et de remises à gibier. Le Parc peut couvrir 50% du coût d'acquisition des plants et matériaux de protection (mise en œuvre non prise en compte). Vous possédez de grands espaces et souhaitez y aménager ou restaurer une mare ou un milieu humide : une subvention de 40% du coût des travaux est envisageable. Quant aux clôtures agricoles ou privées destinées au maintien d'une gestion par pâturage, l'étude de votre dossier peut aboutir à une prise en charge de 70% du coût des matériaux à l'exclusion des coûts de mise en œuvre. Evidemment très sélectives, ces aides trouvent leur raison d'être dans la contribution des particuliers au maintien de l'identité d'un territoire : un patrimoine bâti et des milieux naturels de grande qualité en Haute Vallée de Chevreuse.

Patrick Blanc ■

Améliorer l'habitat et embellir les façades

Une action globale est engagée sur le territoire du Parc naturel régional.

Les enquêtes commencent...

Dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.), le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse fait procéder, pour le compte des communes,

à une étude en faveur de l'amélioration des bâtiments anciens.

Cette étude qui se déroulera jusqu'à juin 2001 est réalisée par le PACT ARIM des Yvelines, association à but non lucratif, dont les compétences s'exercent dans le domaine de l'amélioration de l'habitat en faveur des propriétaires occupants et bailleurs.

Dans un premier temps, un questionnaire d'enquête sera diffusé auprès de 4000 foyers. Dans un deuxième temps, au vu des résultats du questionnaire, une enquête approfondie avec visites auprès d'un nombre plus restreint de foyers sera réalisée au premier trimestre 2001.

A l'issue de cette étape, des propositions d'intervention seront faites en vue de réhabiliter des logements et de ravalement des façades avec des aides architecturales, techniques et financières.

Nous remercions les habitants de répondre nombreux aux questionnaires et, pour ceux qui seront visités, de réserver le meilleur accueil aux enquêteurs qui seront munis d'un courrier signé du Maire et du Parc naturel régional.

PACT ARIM des Yvelines :

01 39 07 82 56 ou 01 39 07 82 52



© Bernard Rombauts



21 communes, 21 faits peu communs

A chaque commune, nous avons demandé de nous conter, à l'aube du XXI^e siècle, l'événement marquant du désormais passé XX^e siècle. Un choix si difficile que le comité de rédaction de l'Écho a dû parfois se substituer aux communes afin d'opter pour tel ou tel fait exceptionnel. Voici donc, "il était vingt et une fois", 21 histoires extraordinaires.

Auffargis

La famille bienfaitrice

Le départ de la famille de Rothschild, peu après la guerre, a bousculé la structure du village. 600 personnes se sont senties orphelines, les terres de la ferme sont devenues lotissement, une page était tournée... Depuis l'arrivée de la baronne Nathaniel de Rothschild qui acheta, en 1873, les ruines de l'abbaye des Vaux de Cernay, Auffargis, comme Cernay, avait vécu au rythme de cette famille qui organisait travail et vie au village.

Bonnelles

Explosion démographique

Qui aurait imaginé que ce petit village allait subitement passer dans les années 70 de 500 âmes à près de 2200 habitants ? Certainement pas la célèbre duchesse d'Uzès qui avait élu domicile au château de Bonnelles. Elle serait



© Pascal Bouchain

cependant rassurée de savoir que cette transformation a, en quelque sorte, sauvé un village rural alors en déclin, en lui apportant une infrastructure urbaine concentrée, tout en préservant ses espaces naturels.

Bullion

Un air pur

À la suite d'un legs à l'Etat de Marie Georget Boursin, proche parente du docteur Calmette, le site de Longchêne est retenu pour son air pur afin d'y créer une pouponnière BCG et un préventorium pour les tout-petits. Créé en 1933, l'établissement gardera sa vocation de centre de pédiatrie auquel sont adjoints aujourd'hui une maison de parents, une consultation externe et une école d'auxiliaires de puériculture.

Cernay-la-Ville

L'Hôtel Léopold

Au seuil du XX^e siècle, "l'hôtel des Cascades - chez Léopold" a su attirer nombre d'artistes et touristes venus travailler et se promener dans les Vaux de Cernay, séduits par les rochers, les cascades, les étangs, les moulins... Les murs de cet établissement disparaissaient alors sous une multitude de tableaux, œuvres de peintres plus ou moins célèbres qui s'étaient acquittés ainsi de leur écot auprès de Léopold Lequesne, aubergiste si accueillant.

Tout au long du siècle, la fréquentation des Vaux de Cernay est allée croissante, l'hôtel s'est transformé tour à tour en restaurant, discothèque et à nouveau restaurant. Malheureusement, la collection des tableaux a été dispersée en 1998.

Châteaufort

L'éveil de l'aviation

1909 : l'aérodrome Borel, installé au nord de la Perruche, se compose de quelques hangars. Adolphe Pegoud tente et réussit le premier saut en parachute au-dessus de la vallée de la Mérentaise à partir d'un avion Bréguet. Celui-ci, abandonné par son pilote, fit un looping ce qui donna à Pégoud l'idée d'en faire autant ; il devint pilote acrobatique. Le développement de l'aéronautique permit de créer de nombreux emplois pour les habitants de Châteaufort et de faire venir des spécialistes russes comme Zacharie Yvannof, inventeur du palonnier.

◀ Le pharaon Ptolémée en convalescence à Saint-Rémy-les-Chevreuse



▲ Sous les pavés, la plage de Cernay-la-Ville et Senlisse

Chevreuse

Les tanneurs de l'Yvette

Mai 1961, la dernière tannerie de Chevreuse ferme ses portes. Cette industrie très importante au XIX^e siècle comptait encore quelques entreprises dans les années 1900. En 1930, M. Khol ouvre ce qui sera la dernière tannerie (à l'emplacement actuel de la Résidence des Berges de l'Yvette), reprise en 1932 par Monsieur Bobet puis par Madame Bobet en 1953 (elle emploiera jusqu'à 110 personnes). Séchoir à peaux et petits ponts restaurés témoignent de cette activité passée.

Choisel

L'attrait rural

À un moment où s'est transformé l'habitat en Ile-de-France, Choisel a réussi à conserver la commune dans son caractère rural. Ainsi a-t-elle attiré artistes et célébrités en quête de quiétude : Ingrid Bergman, Michel Tournier, Louis Valtat. Mais le plus spectaculaire travail de conservation revient au marquis de Breteuil qui, en 30 ans d'efforts, a su "redresser" le château en péril de ses ancêtres, chef-d'œuvre qui accueille aujourd'hui près de 100 000 visiteurs par an.

Clairefontaine-en-Yvelines

Balle au centre

Le nom de Clairefontaine est aujourd'hui connu de toute la France grâce au Centre Technique du Football, et plus particulièrement depuis un certain 12 juillet 1998. Le Centre Technique National Fernand Sastre (le nom officiel) installé en 1982 au domaine de Montjoye, abrite également une structure de recherche et d'innovation technique dans les domaines médicaux sportifs et pédagogiques.



Dampierre-en-Yvelines

Face aux promoteurs

Dans les années 1975, la décision de vente de terres par le Duc de Luynes (château de Dampierre) au bénéfice d'un grand groupe financier fut décriée par la presse et les associations locales, craignant un développement important de l'urbanisation. Cette affaire fut le révélateur de la création du Parc. L'idée de mettre en place une structure de protection de type "parc naturel régional" était née.

La Celle-les-Bordes

Une image préservée

Malgré le développement de quelques zones de lotissements, le site de La Celle-les-Bordes est resté l'un des mieux préservés du Parc. L'image du village de La Celle faisait la "une" des premiers documents du Parc naturel régional lors de sa création en 1985.

Le Mesnil-Saint-Denis

Une américaine en France

À partir de 1965, la société Lévit commercialise au Mesnil-Saint-Denis le premier village pavillonnaire de type américain en France. Ce concept nouveau attire des cadres, heureux de retrouver ce qu'ils ont découvert aux États-Unis. Ce type d'urbanisation va profondément modifier le village rural, mais également être précurseur du développement de tout l'Ouest Parisien.

Lévis-Saint-Nom

Le propriétaire foncier

Arrivé au château de la Boissière durant l'entre-deux-guerres, l'avionneur Amiot domina la vie communale jusqu'aux années 70. Propriétaire de près des trois-quarts du territoire, il a permis à cette commune de conserver son aspect rural. À l'inverse de ce qui s'est déroulé dans le bois Saint-Pierre, divisé en jardins dans les années 30 puis transformé en lotissement en 1969.

Longvilliers

Chemins de traverse

Les terres de Longvilliers révèlent un cadre bucolique, une atmosphère agricole et rurale préservée. Pourtant, de nouveaux sillons y ont été creusés. En 1967, avec la mise en service de l'autoroute A10, puis en 1985, date à laquelle démarrent les travaux du TGV Atlantique inauguré en 1989. Et plus récemment, en juin 1997, la déviation routière qui contourne les communes de Longvilliers et Rochefort pour rejoindre l'A10. Et toujours coule la rivière, bordée de moulins et lavoirs...

Magny-les-Hameaux

La maison des "Bonheur"

Le compositeur Raymond Bonheur (1856-1934) vécut dans la maison que son père Auguste Bonheur, peintre animalier, possédait au cœur du village de Magny. Raymond mit en musique les *Élégies* d'André Gide, son grand ami. Claude Debussy, Eugène Carrière, Francis Jammes... fréquentaient aussi cette demeure qui semblait vouée aux arts. Sa tante, Rosa Bonheur, peintre et sculpteur, y séjourna également. Après être devenue en 1973 la mairie de Magny-les-Hameaux, la maison des "Bonheur" est depuis le 16 décembre 2000 le nouvel espace culturel de la ville.

Milon-la-Chapelle

Une identité perdue

Au début du siècle, les 18 habitants de Milon étaient des paysans qui exploitaient les fermes et les cinq moulins. La vallée était entièrement cultivée. Au milieu du siècle, les moulins s'arrêtent, les prés se transforment en bois, des propriétés apparaissent mais ne sont occupées qu'en fin de semaine. Aujourd'hui, la population a dépassé les 300 âmes. Et les prés de la vallée sont utilisés pour les chevaux...

Rochefort-en-Yvelines

Moteur !

La pittoresque place du village et ses petites rues annexes ont souvent servi de décor au nouvel art du XX^e siècle : le cinéma. De nombreux films y ont été tournés pour le plus grand plaisir des habitants.

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Un colosse à la campagne

Le 16 mars 1998, le Domaine Saint-Paul, haut lieu technologique, voyait arriver au Centre de recherches et d'études du bâtiment et des travaux publics les quatre morceaux du colosse d'Alexandrie pour... recollage. Sorti des eaux du port d'Alexandrie en 1995, le colosse pharaonique représentant Ptolémée, 100 % granit, nécessitait une restauration très technique avant de rejoindre le musée du Petit Palais à Paris.

Saint-Lambert-des-Bois

La source

Le village comptait plusieurs résurgences de la nappe aquifère dite de Fontainebleau, utilisées pour la boisson. Reconnue d'utilité publique vers 1922, l'eau de source de St-Lambert fut tout d'abord exploitée sous le nom de source Chantilly dès 1923. Deux forages permettent aujourd'hui d'atteindre jusqu'à 200 000 bouteilles par jour.

Saint-Forget

Une île au milieu du Parc

Fervent acteur de la création du Parc, la commune de Saint-Forget n'a pourtant pas signé la première charte en 1985. Quelques termes du texte lui firent craindre une certaine mainmise sur le contrôle des communes. Plus tard, rassurée, elle accepta que son îlot rejoigne ses voisines.

Senlis

Les pavés de Paris

Longtemps, le grès des coteaux de l'Yvette a été considéré comme le matériau idéal pour le pavage des rues de la capitale. Au début du XX^e siècle, les carrières des Maréchaux employaient près de 225 ouvriers et constituaient la première industrie de la région. Le 31 décembre 1930, face à la concurrence des pavés de Suède et du bitume, la Ville de Paris décide d'arrêter l'exploitation de la carrière.

Vieille-Église en-Yvelines

Rigoles et tourisme

Les terres de Vieille-Église sont sillonnées de rigoles, celles-là même qui alimentent les bassins du château de Versailles. La commune a entrepris, il y a quelques années, de les restaurer. C'est aujourd'hui chose faite. Un circuit touristique a ainsi pu être créé.

Patrick Blanc ■

▼ La première Maison du Parc à Dampierre





25 ans au service de l'environnement

L'association de sauvegarde de Cernay et des environs vient d'éditer une petite brochure sur le patrimoine de la commune et les faits marquants de ce quart de siècle. Diffusée à l'ensemble des habitants, elle constitue un précieux témoignage de la vie de cette association cernaisienne très active ces 25 dernières années.

Les tuniques bleues se mettent au vert

Le Parc a signé, cet automne, des pactes de coopération avec les gendarmeries de Chevreuse et Saint-Amoult-en-Yvelines. En dotant les gendarmeries de VTT, le Parc officialise la création d'une brigade verte. Les gendarmes, équipés de bicyclettes, ont pour mission de veiller à la bonne cohabitation entre cyclistes et randonneurs, d'interdire la pratique de la moto en forêt, d'éviter les feux, de renseigner les promeneurs... En un mot de mieux canaliser le tourisme de plein air les jours de grande affluence.

Le nouvel annuaire aux couleurs de la vallée de Chevreuse

En parcourant les pages jaunes pour rechercher un plombier, vous avez sans doute remarqué que la dernière cuvée de France Télécom avait un petit goût de Parc naturel. En effet, cette année, une belle part est faite au tourisme et notamment à la découverte de notre Parc : châteaux, musées, sites naturels.

Stages de taille

Le Parc organise, le 25 mars prochain, un cours de taille des arbres fruitiers au centre d'initiation nature des Hauts-Besnières. La formation est assurée par un moniteur de l'école d'horticulture du Breuil à Paris. Renseignements et inscriptions : 01 39 56 78 45

Le site des Petits Ponts raconté au fil du temps

Le dimanche, dans Chevreuse, deux secteurs sont particulièrement animés : l'imposant château de la Madeleine d'une part, et la bucolique promenade des Petits Ponts de l'autre. Une exposition, réalisée par la commune et le Parc, présentant la promenade d'hier et d'aujourd'hui et l'action engagée pour sa mise en valeur, vous attend au séchoir à peaux de Chevreuse du 16 décembre 2000 au 10 janvier 2001. Parallèlement, un travail a débuté pour rénover et agréementer cette promenade. Un état des lieux a déjà été effectué et des recommandations élaborées. Des subventions seront attribuées pour aider les riverains à remettre en état leurs ponts, lavoirs, murs... Cette aide s'accompagnera systématiquement d'un conseil architectural proposé par le Parc qui assurera ainsi la cohérence de l'ensemble des restaurations. Les riverains sont invités dès aujourd'hui à faire part de leurs projets à la mairie et à contacter l'architecte du Parc, Bernard Rombauts : 01 39 56 78 48

Objectif eau propre, une nouvelle étape

Depuis sa création, le Parc travaille, en liaison avec ses partenaires, à l'amélioration de la qualité des eaux de l'Yvette amont et de ses affluents. Un nouveau contrat de rivière va succéder à celui qui arrive à échéance, tandis qu'un autre va concerner la haute Remarde.

Le contrat que le Parc a signé en 1996 avec le département pour une durée de cinq ans, a permis de coordonner les actions des quatorze communes qui couvrent le bassin amont de l'Yvette et ses affluents. Les travaux d'assainissement et de mise aux normes des stations d'épuration ont d'ores et déjà porté leurs fruits. Des analyses effectuées fin septembre dernier ont permis de constater une tendance à l'amélioration effective de la qualité de l'eau des rivières : si l'eau du Rhodon est désormais plus propre, c'est que Le Mesnil-Saint-Denis traite maintenant de façon plus efficace le phosphore et l'azote. Les effluents de la station du Perray-en-Yvelines apportent une eau mieux traitée au ru du Feu Saint Jean à Auffargis, puis au ru des Vaux. Des travaux de séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, réalisés ici ou là, contribuent également à la bonne marche des stations d'épuration, en évitant qu'elles s'engorgent en cas de fortes pluies. En ce qui concerne les opérations de restauration et d'aménagement des cours d'eau, les berges et le lit du ru du Pommeret ont été stabilisées et d'importants travaux de lutte contre les inondations réalisés à Dampierre, à côté du terrain de sports.



© François Hardy

Faire plus et mieux

Le Parc s'est engagé dans la préparation d'un nouveau plan d'action pour les cinq ans à venir, à l'échelle cette fois-ci de tout le territoire du Parc, la Haute Remarde venant s'ajouter à la Haute Yvette. Pour chaque contrat,

c'est l'ensemble du bassin versant qui sera pris en compte, avec tous les affluents, qu'ils soient naturels ou d'origine humaine (assainissement, eaux pluviales et eaux de ruissellement, fossés, zones humides, mares, rivières...). Les études et les travaux bénéficieront d'un financement conjoint de la région, du département et de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

La gestion des milieux naturels, rivières et zones humides, incombe en totalité au Parc, chargé des études et du diagnostic, ainsi que de la réalisation des travaux.

En matière d'assainissement et d'eaux pluviales, qui relèvent de la responsabilité des communes, le Parc est chargé de coordonner les différents projets et d'assurer leur cohérence. Les problèmes seront traités le plus possible sur place, grâce à des systèmes de gestion innovants ou plus respectueux de l'environnement, comme le traitement des boues des stations d'épuration par "rhizo-compostage"*, la réalisation de chaussees drainantes, de bassins de régulation à vocation écologique et de petits ouvrages de retenue des eaux, la réutilisation d'eaux pluviales pour les arrosages, l'aménagement de mares abreuvoirs...

Hélène Dupont ■

* Rhizo-compostage : procédé de filtration des boues sur filtre naturel planté de roseaux



© François Hardy

La chouette



aux yeux d'or



Découverte

Échos des communes

Fiche d'identité

Athene noctua

- Famille des strigiformes
- Longueur : 22 cm
- Poids : 140-200 g
- Envergure : 56 cm
- Espèce protégée

E. Barbelle © Bios



De MicroPlaneta - Bios

C'est à 22 h 48 précises que la mort frappa dans les blés tendres. Sans prévenir, comme toujours. Une toute petite chouette venait de quitter son piquet pour tomber sur un campagnol qu'elle avait préalablement repéré du haut de son piédestal, grâce à son ouïe particulièrement fine. Dans le plus grand silence, le rapace saisit l'animal de ses serres puissantes et, d'un coup de bec crochu, le tua. C'était le 22 mars 1957.

L'identification fut rapide. Haute comme une seule pomme, plutôt ronde, portant un plumage en camaïeu de brun, ce ne pouvait être qu'elle. Ajoutez à cela ses deux marques blanches à l'arrière de la tête en forme de V qui lui donnent l'impression d'être à double face, ses grands yeux aux iris jaunes surmontés de sourcils blancs et la manie qu'elle a de se tasser et se grandir lorsqu'elle est intriguée et notre chouette chevêche est démasquée. Elle n'était pas la seule, à cette époque, à officier dans les champs et à faciliter la tâche des agriculteurs en les débarrassant d'environ 1500 petits rongeurs par an. Aujourd'hui, mulots, campagnols et musaraignes peuvent dormir tranquilles, les populations de chevêches n'ont jamais été aussi faibles.

Attraction – répulsion

Vénérée par les Grecs durant l'Antiquité, qui en avaient fait l'un des symboles d'Athéna, divisée par les Romains qui l'avaient associée à Minerve, la chouette aux yeux d'or a été, depuis, en proie à toutes les dévaluations. Jusqu'au milieu du vingtième siècle, pour certains superstitieux, la chevêche, comme tous ses cousins nocturnes, était une envoyée du diable. La rumeur rapportait que son chant provoquait la mort et emportait l'âme du défunt. Alors, dès qu'on le pouvait, on la clouait sur les portes des granges et des habitations pour se préserver du démon.

La 4^e nuit de la chouette

La Fédération des Parcs et la L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux) organisent, le 24 mars prochain, la 4^e nuit de la chouette. Animations, sorties nocturnes, expositions seront organisées dans le Parc.

Renseignements au 01 30 52 09 09

Bien sous tous rapports

Aujourd'hui, habitants et agriculteurs la jugent plutôt sympathique. Il est vrai que la chevêche est plutôt chouette. Pourtant, *Athene noctua* est bel et bien menacée. Près de 300 couples subsistent en Ile-de-France, seulement 80 dans notre département et un seul connu dans le Parc. Elle disparaît aujourd'hui car elle ne trouve plus les moyens de se nourrir et de se loger. Oiseau des paysages ouverts qui fréquente dans son aire d'origine les zones semi-désertiques du pourtour méditerranéen, elle a aujourd'hui bien du mal à s'adapter. Les prairies ont été transformées en cultures, souvent intensives, les haies ont été supprimées, tout comme les talus et les vieux vergers, précieux réservoirs de nourriture. Ses proies, micromammifères ou insectes qu'elle aime dévorer l'été se font de plus en plus rares. Difficile également pour elle de s'aménager son petit chez-soi dans le creux d'un vieil arbre, d'un rocher ou d'une bâtisse, souvent obstrué.

Action "un village, un gîte pour l'effraie et la chevêche"

Le Centre Ornithologique d'Ile-de-France vient de publier un dépliant consacré à la protection de l'effraie des clochers, de la chouette chevêche et de leurs milieux de vie dans les Yvelines. Vous pouvez vous le procurer auprès du Parc (01 30 52 09 09) ou auprès du Corif – 18, rue Alexis Lepère – 93100 Montreuil - Tél. : 01 48 51 92 00

Oiseau du soir, espoir

Devant cette menace d'extinction, plusieurs programmes nationaux ont été lancés pour maintenir, voire augmenter les populations. Le Parc y a contribué en installant une soixantaine de nichoirs sur le territoire. Les associations naturalistes, le Cerf, Bonnelles Nature et le Corif se sont mobilisées à ses côtés. Les premiers espoirs sont aujourd'hui permis, la chouette chevêche a enfin pu être observée en 1999 dans l'un des nichoirs posés par les techniciens du Parc. Mulots, campagnols, musaraignes, réveillez-vous, la chevêche est peut-être de retour.

Helène Binet ■

Une deuxième ville-porte

Depuis le 13 novembre dernier, Voisins-le-Bretonneux est devenue, après Rambouillet, la deuxième ville-porte du Parc naturel régional. Une convention de partenariat a été signée et contractualise les volontés communes d'instaurer des échanges profonds et durables. La dynamique de coopération ville-campagne se poursuit.

Soutien aux propriétaires forestiers

La tempête du 26 décembre 1999 a laissé des traces. Pour aider les propriétaires de bois et forêts privés à résorber les conséquences de l'ouragan, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) a renforcé ses effectifs. Désormais, le centre peut aider les sylviculteurs à éliminer les chablis de la tempête par le regroupement de bois de plusieurs propriétaires. Il contribue également à leur mise en vente en liaison étroite avec coopératives et experts forestiers dont c'est la mission. Si vous souhaitez recevoir de l'aide du CRPF, contactez M. de Lauriston, technicien pour les Yvelines et le Val-d'Oise au 02 38 53 78 04.

Recyclage bio

L'ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique et la Bergerie Nationale de Rambouillet organisent des journées techniques sur le recyclage des déchets organiques en agriculture biologique les 23 et 24 janvier 2001 à la Bergerie Nationale. L'objectif de ces journées est de former les agents de développement, agriculteurs, personnels des collectivités territoriales au traitement des déchets organiques, à la valorisation agronomique et enfin à l'organisation du recyclage au niveau du territoire. Renseignements au 01 61 08 69 01.



La position de Dominique Voynet

Saisie par le président du Parc, la Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement lui a adressé le 7 décembre une réponse dont voici l'essentiel :

" Vous êtes inquiet des projets de forage pétrolier que permet l'arrêté pris par le Secrétaire d'Etat à l'industrie le 17 juillet 2000. Des forages pétroliers de recherche ne sont pas incompatibles avec le classement d'un territoire en parc naturel régional. A titre d'exemple, il y en a eu dans le parc de Camargue et la charte du parc du Gâtinais Français, adoptée en mai 1999, prévoit les conditions qui président à ces forages, tant pour la prospection que pour l'exploitation. Cependant, je considère comme vous que le territoire du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est d'une grande fragilité. C'est le plus petit des 38 parcs naturels régionaux existants et il est situé aux portes de l'agglomération parisienne à laquelle il est relié par le RER. C'est pourquoi il appelle une vigilance particulière. J'ai fait part de cette inquiétude au Secrétaire d'Etat à l'industrie pour lui faire connaître ma position. Il s'agit de bien distinguer l'actuelle phase exploratoire et l'éventuelle phase future d'exploitation.

En ce qui concerne la phase des forages de recherche, je vais demander à la DIREN de se rapprocher de la DRIRE pour étudier avec elle, très précisément, les prescriptions nécessaires à la protection du milieu environnant. Si l'exploitation se révélait fructueuse, la société Esso pourrait décider de déposer une demande de concession puis une demande d'autorisation d'exploitation. J'estime, de ce fait, qu'il conviendrait de lui faire connaître, dès maintenant, les exigences qui suivent. La société devra présenter une étude d'impact environnemental et d'intégration paysagère d'autant plus approfondie qu'il s'agit d'un périmètre de parc naturel régional et, parmi les parcs, d'un des territoires à l'équilibre le plus fragile.

Le ministère chargé de l'environnement aura le souci d'écarter toute idée de forage d'exploitation dans un site aussi sensible que celui actuellement choisi pour conduire les recherches (hameau de Buloyer), ce qui peut signifier des coûts supplémentaires à prendre en compte par l'entreprise si elle doit effectuer des forages de biais.

Le ministère demandera, enfin, qu'aucun réservoir aérien ne soit implanté dans le périmètre du parc. Compte tenu de telles contraintes, sur lesquelles je vais demander à M. Pierret de prendre position, l'entreprise devra évaluer les coûts entraînés au regard des bénéfices escomptés "

*Diren : direction régionale de l'environnement
Drire : direction régionale de l'industrie et de la recherche*



Un forage pétrolier à Magny-les-Hameaux ?

A lors que le projet de la compagnie pétrolière se précise, le choix d'un site protégé, dans une zone sensible du Parc, a suscité de vives réactions des habitants et des élus et fait couler beaucoup d'encre, à en juger par les nombreux articles et reportages dans toute la presse.

L'affaire a commencé il y a cinq ans, avec la délivrance d'un permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux aux sociétés Esso REP et Elf Aquitaine par décret du Premier ministre du 21 juillet 1995, dit "permis de Chevreuse". Un arrêté du 17 juillet 2000 renouvelle le permis accordé à Esso REP, qui charge la société canadienne Vermilion de réaliser un forage d'exploration sur le site de Buloyer à Magny-les-Hameaux.

A ce jour, deux associations locales ont déposé un recours en Conseil d'Etat pour demander l'annulation de cet arrêté. De leur côté, les élus ont pris clairement position contre le projet. En ce début d'année, l'affaire reste en suspens. Un rappel des faits et dates marquants de ces derniers mois.

2000, un calendrier chargé

■ **28 février** : le Conseil Municipal de Magny-les-Hameaux vote à l'unanimité une motion qui s'oppose à la mise en œuvre du forage.

■ **Mai** : saisi le 11 par le Préfet, le Bureau syndical du Parc se prononce dès le 18 contre le projet de forage en faisant valoir les arguments suivants :

- Le site est inscrit au titre de la loi de 1930. Il s'agit d'un "espace paysager" au schéma directeur de la région Ile-de-France de 1994, et d'un "secteur agricole à pérenniser", classé "espace paysager très sensible" dans la charte du Parc.

- Le site de forage de Buloyer s'inscrit dans le périmètre immédiat du site historique et culturel de Port-Royal, et Buloyer est à quelque 1300 mètres des captages de l'usine d'embouteillage des eaux de Saint-Lambert-des-Bois, dont il faut préserver la qualité.

■ **29 juin** : le Comité syndical du Syndicat d'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines vote à l'unanimité une motion contre le forage.

■ **17 juillet** : le Secrétaire d'Etat à l'industrie signe un arrêté qui prolonge le permis de recherches pour trois ans (jusqu'au 28 juillet 2002).

■ **11 octobre** : un recours en Conseil d'Etat est déposé contre l'arrêté du 17 juillet par les associations UAP (Union des Amis du Parc) et OPPEP (Organisation Pour la Protection de l'Environnement du Parc), qui demandent l'annulation du "permis de Chevreuse" pour irrégularités sévères, en se fondant sur le constat qu'il n'a pas été annexé en tant que servitude d'utilité publique aux plans d'occupation des sols des communes des Yvelines concernées.

■ **29 novembre** : l'Association des maires du canton de Chevreuse vote à l'unanimité une motion "demandant solennellement l'arrêt immédiat de ce projet et l'annulation du permis de recherche portant sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional et de ses communes associées par tous les moyens juridiques et institutionnels possibles".

■ **8 décembre** : le Conseil Général des Yvelines adopte à l'unanimité un vœu demandant "l'abandon du programme de recherche d'hydrocarbures dans le Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et à proximité du massif forestier de Rambouillet".

Hélène Dupont ■



Aidons les oiseaux à passer un bon hiver

Au pic épeiche qui a choisi pour enclume un trou dans le tronc du vieux prunier, je lance chaque jour deux à trois noix qu'il vient ramasser dans la pelouse. Le rouge-gorge effronté frappe au carreau pour réclamer son repas, qu'il dispute à la mésange charbonnière, à la mésange bleue et même à quelques pinsons. Un couple de tourterelles turques atterrit au milieu d'une volée de moineaux friquet et d'accenteurs mouchet... Sédentaires ou migrateurs venus hiverner dans notre région, les oiseaux éprouvent des difficultés à trouver leur pitance pendant les périodes les plus froides, et tout particulièrement en cas de gel et de neige, alors même que leurs besoins caloriques augmentent. C'est donc dans ces moments-là que vous pourrez le plus utilement les aider à survivre en leur donnant à manger. Mais sachez aussi éviter un excès de sollicitude, qui peut s'avérer nuisible (l'hiver et ses grands froids restent un moyen de sélection naturelle et de régulation des populations). Quelques conseils et astuces pour les chou-chouter au mieux.

Quand les nourrir ?

Pour que les oiseaux du ciel conservent l'habitude de rechercher leur nourriture, il faut limiter au strict nécessaire la période pendant laquelle vous leur offrirez le couvert :

- Laissez-les patienter jusqu'aux grands froids avant de les nourrir.
- Continuez ensuite les apports de nourriture, régulièrement et sans interruption, en attendant le radoucissement de la température.
- Arrêtez de les nourrir dès le retour du printemps, pour qu'ils reprennent un mode de vie naturel.
- Ne forcez pas sur la dose, mais adaptez les quantités quotidiennes de nourriture à leur appétit.

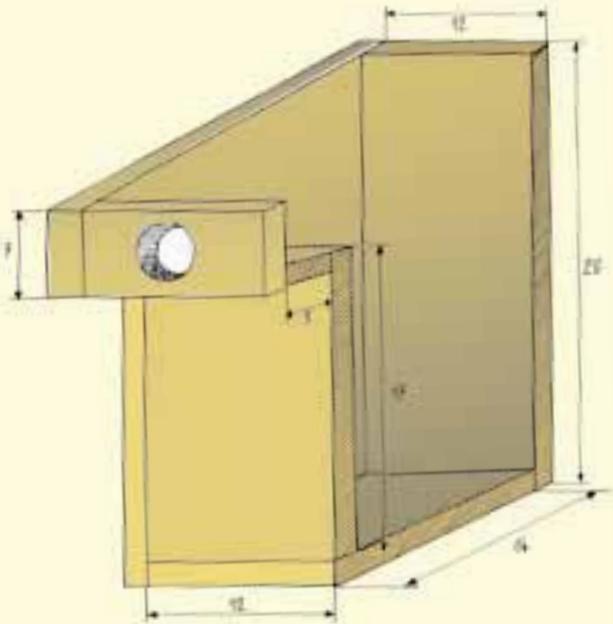
N'attendez pas le printemps pour installer les nichoirs.

Facile à faire, le nichoir boîte aux lettres est à la portée du plus modeste bricoleur.

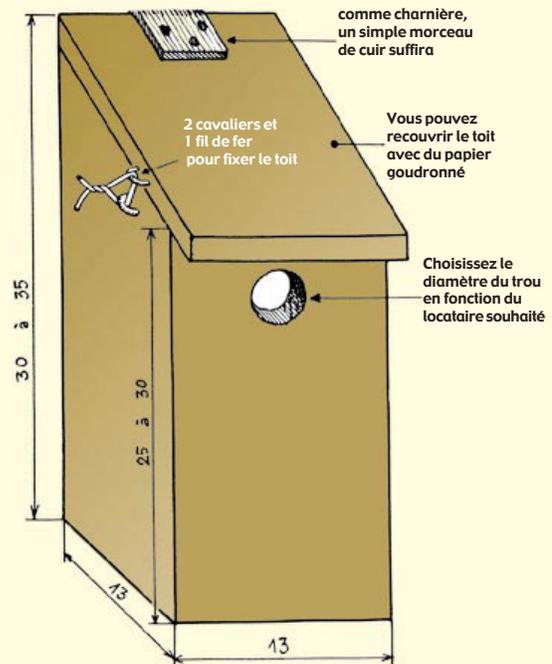
Recommandé, le nichoir à balcon n'est pas seulement élégant, mais garde la couvée à l'abri des prédateurs (chats, lérot) ainsi que des pluies violentes.



Nichoir à balcon



Nichoir boîte aux lettres





Pour le confort et la sécurité de vos petits amis, suivez à la lettre les bons conseils de La Hulotte (extraits du numéro spécial nichoirs)

La construction du nichoir

Les murs : utilisez un bois résistant à l'humidité, sapin ou peuplier par exemple, mais pas d'aggloméré ou de contre-plaqué qui pourrira rapidement. Choisissez une planche d'1 cm d'épaisseur au minimum, ou mieux de 2 cm pour assurer la climatisation. Laissez la surface rugueuse, pour que les oiseaux puissent s'accrocher.

L'entrée : pour permettre à l'oiseau de s'envoler, mais empêcher l'entrée de visiteurs indésirables, le diamètre du trou doit être très précis, rond de préférence. Ajustez-le en fonction de l'oiseau que vous désirez attirer : 27 à 28 mm pour les petites mésanges (bleue, noire, nonnette, huppée), 32 à 34 mm pour la mésange charbonnière, 34 pour la sitelle ou le rouge-queue à front blanc (ce dernier préférant un trou ovale ou un rectangle à cause de ses longues pattes).

L'installation du nichoir

Le décor : camouflez le nichoir, en le peignant de couleurs naturelles (vert, brun, marron, gris) qui se confondent avec la végétation. Chassez l'idée d'ajouter un perchoir, il servirait surtout aux prédateurs.

Le cadre de vie : pour le choix de l'arbre, évitez le hêtre, au tronc toujours humide, donnez la préférence aux arbres utilisés comme bois de chauffage (charme, bouleau). Protégez l'arbre hôte, en n'utilisant jamais de pointes pour fixer le nichoir, qui sera attaché par un fil de fer, à changer tous les deux ans. Placez derrière le tronc, entre fil de fer et écorce, un morceau de bois mort qui servira de tampon. Pour éviter aux prédateurs grimpeurs de se servir des nichoirs comme garde-manger, cerchez le tronc à 1,50 m du sol avec un collier métallique (réalisé avec une boîte de conserve).

La vue : installez le nichoir à bonne hauteur, entre 3 et 6 m. Ne le posez pas sur une branche, mais suspendez-le au dessus du vide. L'orientation n'a pas grande importance, mais tournez de préférence le nichoir en direction du sud ou de l'est.



Quels menus servir ?

Graines, matières grasses, fruits, miettes font le bonheur des différentes espèces d'oiseaux. Avec des menus tout faits ou des recettes maison, vous satisferez les goûts de chacun :

- Fast food : choisissez la nourriture toute prête du commerce, graines variées en mélange et boules de graisse à suspendre.
- Terrine maison : dans un demi-pot de yaourt ou une coupelle, coulez un mélange de graisse fondue et de graines variées.
- Collier d'arachides, auquel les mésanges adorent se suspendre : enfiler sur un fil de fer des arachides dans leur coque (les cacahuètes grillées, salées, sont à éviter).
- Plat du jour : un morceau de margarine de cuisine, les miettes du repas, les trognons de pommes et poires, le gras de jambon, les croûtes de fromage... feront l'affaire.
- Non à la mie de pain qui gonfle l'estomac, mais n'oubliez pas la boisson, en plaçant un peu d'eau dans une coupelle peu profonde, à renouveler souvent quand il gèle.

Où dresser le couvert ?

Choisissez les endroits où vos petits protégés pourront déjeuner à l'abri des chats, et d'où vous pourrez les observer à loisir :

- Placez à bonne hauteur mangeoires et boules de graisse, que vous accrocherez dans un arbre ou fixerez sur un piquet planté dans le jardin ou sur la pelouse.
- Attirez les oiseaux les moins farouches sur le rebord de la fenêtre, et placez à proximité un petit perchoir ou un piquet, ils y feront volontiers étape.
- À ceux qui se nourrissent au sol, jetez graines et miettes à la volée dans l'allée ou au milieu de la pelouse, toujours bien à découvert.

Hélène Dupont ■

Dessins : Boris Transinne



Un Parc en voie de développement

Il y a une vingtaine d'années, lorsque associations, habitants et élus se sont mobilisés pour créer un Parc naturel régional en Haute Vallée de Chevreuse, c'était avant tout pour préserver un espace menacé par l'urbanisation rampante. L'enjeu était de taille, il s'agissait de maintenir hors champs les promoteurs en quête d'espaces verts à bâtir. Quelques années plus tard, fin 98, à l'heure de l'adoption de la seconde charte, la menace écartée, les objectifs se sont étoffés.

Dans les réunions d'élaboration du nouveau projet, les débats n'étaient plus les mêmes. On continuait, certes, à discourir sur les actions de préservation de la nature mais on envisageait dans le même temps le développement d'activités économiques naturellement non polluantes. On discutait paysages mais on évoquait aussitôt la nécessité de maintenir les agriculteurs. On parlait de cadre de vie et puis rapidement de vie tout court. Et qu'est-ce que la vie dans un Parc naturel, si ce n'est la possibilité d'y travailler, de s'éduquer, de pratiquer des loisirs, de se nourrir, de se loger, de développer une vie sociale ? Un nouveau projet était né. Quelques réunions plus tard, une charte était rédigée avec toujours le même leit-motiv : le développement du territoire compatible avec protection de la nature et des sites. Une mission développement économique a aussitôt été créée pour relever le défi. Témoignages.

*Dossier réalisé par
Hélène Binet,
Patrick Blanc
et Hélène Dupont ■*



Interviews

Les acteurs économiques du Parc, qui sont-ils ?

> Bernard Glatigny

Menuisier au Mesnil-Saint-Denis

Développer une clientèle de proximité

L'habillage bois de la nouvelle ligne RER Météore, c'est lui. Bernard emploie cinq ouvriers hautement qualifiés qui exercent leur talent dans le domaine du mobilier, de l'agencement et de l'équipement de la maison : fenêtres, bibliothèque, cuisine, rénovation de boiserie, de parquet de Versailles... Les ateliers Glatigny, installés depuis vingt ans au Mesnil-Saint-Denis, profiteront d'un coup de neuf et de l'aménagement d'un étage ce printemps grâce au soutien du Parc. Bernard, dont la clientèle est essentiellement parisienne, a choisi de développer son activité au sein du Parc. Il envisage aussi d'embaucher un jeune apprenti, "motivé" précise-t-il !

> Olivier Treguer
Restaurateur à Rochefort-en-Yvelines

Une table plus qu'honnête et abordable

Olivier habite Rochefort. En 1992, il a l'opportunité d'y créer un restaurant avec l'idée de : "faire partager des parfums différents sur une base de restauration traditionnelle française, mêlée parfois de saveurs exotiques". Brigandville emploie de 4 à 5 personnes selon les périodes. Olivier prévoit d'agrandir d'ici un an. Avec quatre restaurants, le petit village de Rochefort est devenu un haut lieu gastronomique ! Brigandville - Ouvert du jeudi midi et soir au mardi midi.

> Karim Timsal
élève au collège du Mesnil-Saint-Denis

Du goût pour la cuisine

Chez lui, Karim, 15 ans, se plaît à préparer des gâteaux. La Semaine du goût organisée au collège avec le soutien du Parc s'annonçait comme une sympathique récréation ! La possibilité de suivre un stage à l'issue de cette manifestation de bon aloi séduit le jeune garçon. Accueilli durant quinze jours au restaurant "Au bord du lac", à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Karim découvre la cuisine et l'ambiance si particulière des heures de service. C'est décidé, l'an prochain, Karim s'oriente vers un CFA puis un CAP de cuisinier.



De l'intuition à la raison L'affirmation de la mission des Parcs depuis 30 ans

Depuis leur création en 1967, les Parcs naturels régionaux ont progressivement affirmé leur mission de développement socio-économique. Cette affirmation s'est peu à peu traduite en termes réglementaires.

À l'origine des Parcs, le décret du 1^{er} mars 1967 qui définissait ce nouvel outil d'aménagement indiquait qu'un "Parc présente un intérêt particulier, par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme et qu'il importe de le protéger et de l'organiser". Les Parcs étaient en quelque sorte des espaces récréatifs destinés à accueillir les citadins des urbanisations proches. Il faudra attendre presque dix ans et le décret du 15 octobre 1975 donnant naissance aux régions pour que les textes évoquent "la vocation des Parcs de définir et de promouvoir la mise en œuvre de actions concertées d'aménagement et de développement économique sur leurs territoires et d'en assurer la cohérence". Dix années avant la création de notre Parc, les bases du développement étaient jetées.

L'âge de raison

La reconnaissance officielle sera bien plus tardive, en 1993. La loi Paysages en est le promoteur. Son décret d'application précise "la contribution au développement économique, social et culturel et à la qualité de vie des Parcs" comme l'une des cinq missions fondamentales reconnues aux Parcs. La légitimité des Parcs naturels comme réels acteurs de développement était confirmée.

Une nouvelle mission pour la Vallée de Chevreuse

Dans notre Parc, la prise de conscience sera plus tardive et remonte à seulement deux ans. En 1999, fort des nouvelles perspectives de la charte, le Parc s'est engouffré dans l'aventure du développement économique. Une commission de travail a été mise en place et une chargée de mission



© Patrick Barphin

recrutée. Aujourd'hui, élus et techniciens travaillent de concert et d'arrache pied pour mettre en place le programme ambitieux. Rassurez-vous, les orientations ne portent pas sur la création de multinationales, pas plus que sur le développement d'activités polluantes. Le développement prévu est bien plus subtil et bien plus soutenable.

Il s'agit "d'encourager le maintien des commerces et le développement de toutes les formes d'activités économiques légères adaptées au contexte du Parc naturel régional", le tout dans une perspective de durabilité. Parmi les actions phares de la charte, notons la mise en place de l'Orac, l'Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce, la réalisation d'un inventaire des locaux vacants pour aider les petites entreprises à s'installer dans le Parc, le soutien aux porteurs de projet.



© CCI Yvelines - Val d'Osse

L'économie, une activité transversale

Le développement économique n'est pas une mission isolée au Parc. Des synergies existent entre les différents secteurs. Il doit souvent faire appel aux spécialistes d'architecture et d'urbanisme, travailler de concert avec les responsables de l'agriculture, ou encore se s'appuyer sur les professionnels de l'environnement.

Bientôt une nouvelle signalétique

Les enquêtes montrent que les personnes qui se déplacent dans le Parc souhaitent être mieux guidées, tandis que les acteurs économiques, consultés dans le cadre de l'ORAC, demandaient aussi une meilleure signalisation. Les uns et les autres vont avoir satisfaction, avec la mise en place prochaine d'une nouvelle signalétique. Le Parc subventionne à 50% deux des trois types de matériels qui vont être proposés aux communes : panneaux "relais-informations-services" (ou RIS) et microsinalisation. Les préenseignes restent à la charge de l'entreprise. C'est le résultat d'un travail mené en large concertation dans le cadre d'un comité de pilotage, avec l'aide d'un bureau d'études technique spécialisé en signalétique. *"Ce mobilier respecte les exigences de la signalisation routière, préserve la qualité des paysages naturels et urbains, et nous l'avons également harmonisé cet été avec les prototypes de mobilier rural, explique Bernard Rombauts, l'architecte du Parc. Ce sont des produits de qualité, qui répondent globalement à l'ensemble des demandes exprimées et s'inscrivent dans une démarche de développement durable".*

Une marque Parc pour signer les productions locales

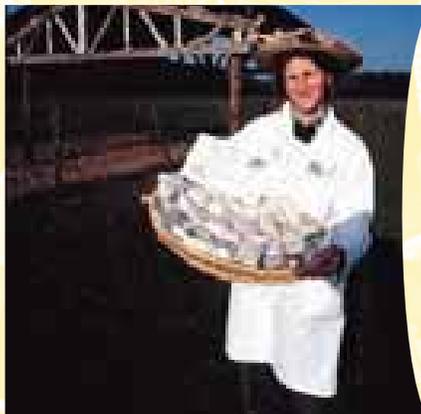
C'est à la Fédération des Parcs naturels régionaux qu'il appartient de donner suite au projet de création de la marque "Produit du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse", garantie par une charte de qualité définissant, par type de produit, les conditions de production. Peuvent être concernés dans un premier temps les fromages de vache et de chèvre des trois exploitations d'élevage qui transforment le lait en Haute Vallée de Chevreuse (ferme des 3 Ponts à Auffargis, ferme de la Noue à La Celle-les-Bordes et ferme de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse). *"Les produits marqués se caractérisent par l'origine, l'authenticité, la production artisanale et le lien direct avec la nature, précise Ghislaine Wolff. D'autres activités artisanales ou de services (hôtels, restaurants...) pourraient aussi bénéficier de cette étiquette particulièrement valorisante".*



© Ghislaine Wolff

L'écologie pour objectif

Travailler dans un Parc nécessite de s'adapter aux contraintes environnementales. Là, plus qu'ailleurs, l'économie doit rimer avec écologie. Si pour certaines entreprises l'environnement reste encore synonyme d'amende ou de surcoût de production, pour d'autres, c'est une véritable opportunité de développement. À l'image de certains Parcs qui se sont engagés dans des expériences de diagnostics environnementaux, le Parc envisage la possibilité d'entreprendre une démarche similaire. Etape préalable à prévoir, un inventaire des réglementations existantes qui servira de base pour la mise en place d'un système normatif et permettra d'offrir un conseil personnalisé aux entreprises qui le souhaitent. En matière de "management environnemental", ce sont des normes de type ISO 14000 qui devraient s'appliquer (l'ISO 9000, plus connu, traite pour sa part du "management de la qualité"). Leur objectif : savoir si tout a été fait pour assurer qu'un produit ou un service aura le moins d'incidence nuisible sur l'environnement, que ce soit lors de sa fabrication ou de son élimination, que ce soit par pollution ou par épuisement de ressources naturelles. À suivre donc.



© David Duvastel

▲ Bientôt un label «Parc» pour les produits laitiers du territoire.

◀ Dans le cadre de ses actions de soutien aux agriculteurs, le Parc a financé récemment une machine d'un nouveau type : le semoir sans labour. Quatre agriculteurs en ont la jouissance.

Interviews



> Jean-Pierre de Winter
Agriculteur à
Dampierre-en-Yvelines
Les avantages du semis
sans labour

Jean-Pierre a grandi à la ferme des étangs des Roches. En 1982, il prend la suite de ses parents. Il y a deux ans, trois de ses confrères et lui-même, aidés du Parc achètent un semoir d'un nouveau genre : l'appareil ne laboure pas le sol mais enterre les graines entre 1 et 3 cm de profondeur. La première récolte 99 donne le même rendement que celle des voisins, en semis traditionnel. À quelques nuances près : le semis a pris quasiment trois fois moins de temps, seul, alors qu'il fallait être deux avant, ce qui signifie aussi le gain d'un tracteur devenu inutile. Côté sol, il n'y a quasiment plus d'érosion mais de plus en plus de vers de terre. *"C'est ce qui fait vivre le sol, se réjouit Jean-Pierre. Aucun de nous quatre ne voudrait changer, conclut-il !"*



> Catherine et Jean-Michel Pascal
Loueurs de VTT
à Dampierre-en-Yvelines
Une affaire qui roule
"Catherine avait besoin d'une reconversion professionnelle, confie son mari. La

rencontre d'un loueur de vélo dans l'Estère nous a donné l'idée de faire la même chose ici." L'étude de marché fut vite bouclée : 2,5 millions de Parisiens, une cinquantaine de clients attendus par semaine, le pari semble possible. Dès les premiers jours, les vingt VTT sont pris d'assaut, Catherine est débordée ! Aujourd'hui, les Pascal concocent des circuits de 17 à 25 km en moyenne pour les randonneurs. Ils proposent aussi des animations d'entreprise en vélo, des séminaires, etc., toujours dans un esprit "sport sympa."

L'ORAC, deux années d'activité



Avant l'ORAC

© Christine Haccard

▲ Au Mesnil-Saint-Denis, la boutique Jacquot Cycles vient de faire peau neuve grâce à l'ORAC.



Après l'ORAC

© Jacquot Cycles

Lancée depuis deux ans l'ORAC se poursuit jusqu'en 2002. Grâce à elle, vingt-quatre entreprises ont d'ores et déjà bénéficié d'aides pour mener à bien la concrétisation de leurs projets de développement, de réhabilitation et de modernisation. Exemples.

Mise aux normes

Traiteur organisateur de réceptions, Henri Cordier a entièrement revu l'installation électrique de son laboratoire à Lévis-Saint-Nom et fait l'acquisition d'un nouveau véhicule frigorifique, après avoir fait faire une étude par la Socotec. "Sans avoir demandé de certification, j'ai l'assurance de remplir toutes les obligations qui correspondent aux normes ISO 9002 ainsi qu'aux règles européennes renforcées en matière de transport frigorifique. La documentation sur l'ORAC que m'avait envoyée le Parc m'a poussé à faire ce que je n'aurais peut-être pas entrepris spontanément. Et j'en attends aussi un développement de mon activité, ce qui m'a conduit à prendre en formation un apprenti et un jeune en qualification, en plus des deux employés qui travaillent en cuisine".

Aménagement de locaux

Installée au Mesnil-Saint-Denis depuis quatorze ans, la boutique Jacquot Cycles vient de faire peau neuve – grande vitrine à la place des petites fenêtres, carrelage, murs et plafond entièrement refaits – et s'est agrandie d'un atelier construit à l'arrière. Jean et Odile Jacquot se réjouissent de l'aide financière et des conseils reçus. "Cela faisait deux à trois ans que nous avions envie de faire des travaux. C'est la réunion à laquelle nous avons été invités, suivie d'une visite chez nous de Christine Haccard, qui a déclenché notre décision. Son aide a été précieuse pour constituer le dossier et effectuer les démarches, comme celle de l'architecte du Parc, Bernard Rombauts, pour obtenir l'accord des Bâtiments de France sur notre demande de permis de construire".

Un financement spécifique pour les CHR

Les artisans et commerçants peuvent bénéficier de l'ORAC, mais pas les cafés, hôtels et restaurants (CHR). Pour éviter que ceux-ci soient exclus de cette dynamique économique, le Parc a sollicité le concours d'établissements financiers et signé une convention avec la B.P.ROP. La banque populaire propose aux CHR des prêts à taux privilégiés pour des travaux d'aménagement, mise aux normes, modernisation de leurs établissements, cumulables avec d'autres incitations financières en faveur du tourisme (notamment des aides de la région). Les chefs d'entreprises concernés qui souhaitent saisir cette opportunité sont invités à contacter Christine Haccard au Parc (01 30 52 09 09).



© CCI Welhies - Val d'Oise

Annuaire des entreprises

Le Parc éditera au printemps prochain un annuaire des entreprises du Parc. Plus de 2000 adresses y seront recensées pour faciliter vos démarches. Guettez-le dès le mois de mars dans votre boîte aux lettres.



▲ A Chevreuse, l'ORAC a permis à la boulangerie l'Epi d'Or de repenser sa vitrine



▲ Le financement du distributeur de cassettes vidéo à Saint-Rémy-lès-Chevreuse a été aidé par l'ORAC.

Activité de pointe

En mai 1999, c'est une société en cessation de paiement que Bruno Lopez reprend à Auffargis, au hameau des Brûlins. En février 2000, il décide de modifier l'activité de Decal Industries, qui devient bureau d'études spécialisé en dessin industriel dans les applications de l'électronique. L'activité démarre en fleche, il investit massivement, crée des emplois très qualifiés : sept salariés à ce jour, et un gros potentiel d'embauche (les indépendants aussi sont invités à rejoindre l'équipe). *"Membre actif d'un club de chefs d'entreprises, c'est par la Chambre de Métiers que j'ai eu connaissance de l'ORAC. Le Parc m'a mis en relation avec une banque qui va financer l'achat d'un logiciel de pointe au service des grands comptes, cible-clé de notre entreprise high-tech".*

Signalez vos locaux vacants

Qualité du cadre de travail et environnement privilégié : il fait bon travailler en Haute Vallée de Chevreuse où l'accueil de nouvelles activités fait partie de la politique du Parc. Entrepreneur, vous songez à vous installer dans des locaux existants plutôt que de construire ? Consultez le fichier des locaux vacants recensés par le Parc en partenariat avec les communes. Lecteur, vous connaissez dans votre entourage des bureaux, entrepôts, ateliers, hangars ou fermes inoccupés ? Enrichissez ce fichier en signalant ces locaux disponibles. Dans tous les cas, appelez Christine Haccard au Parc (01 30 52 09 09).

Les entreprises aidées par le Parc dans le cadre de l'ORAC

- Garage Dufils - Chevreuse
Garage automobile
Installation d'un système de chauffage des locaux
- Sarl Saphir - Chevreuse
Restauration de tableaux et vente d'objets anciens
Aménagement d'un local
- Garage Pansardi Bonnelles
Garage automobile
Extension et aménagement d'un hall d'exposition
- St-Rémy Bricolage
St-Rémy-lès-Chevreuse
Bricolage
Informatisation du magasin

- Arbelet
Magny-lès-Hameaux
Coiffure
Achat de matériel
- Show Vidéo Club
St-Rémy-lès-Chevreuse
Location vidéo
Achat d'un distributeur de cassettes et DVD 24h/24h
- Tam Décor - Bonnelles
Fabrication de meubles
Agencement et équipement d'un atelier
- Valorinne Fleurs
St-Rémy-lès-Chevreuse
Fleuriste
Aménagement intérieur du local d'activité
- Cycles Jacquot
Le Mesnil-Saint-Denis
Vente et réparation de cycles et cyclomoteurs
Réfection de vitrine et mise aux normes du magasin
Modernisation de l'intérieur
Construction d'un atelier jouxtant le magasin

- Bellinda Fleurs
Chevreuse
Fleuriste - Cadeaux
Aménagement de la boutique
- Au Délice De Beaulieu
St-Rémy-lès-Chevreuse
Boulangerie
Acquisition d'une chambre de fermentation
- Marianne Coiffure
Chevreuse
Coiffure
Remplacement partiel du matériel et de l'enseigne
Acquisition d'un poste informatique
- Charcuterie Thibault
Chevreuse
Charcuterie
Mise en conformité des locaux de production
- Euril Clatigny
Le Mesnil-Saint-Denis
Menuiserie
Reconstruction d'un atelier pour mise en conformité des machines et des équipements de travail

- Sarl Delanoue - Chevreuse
Garage
Aménagement de la vitrine
- Sarl Sanithermic
Le Mesnil-Saint-Denis
Plomberie - Chauffage
Agencement d'une surface à usage d'entrepôt
Amélioration de la signalétique
- Atelier Du Pré Dauphin
St-Rémy-lès-Chevreuse
Fabrication et restauration de lampes
Réfection intérieure et extérieure du local pour l'atelier et la salle d'exposition
- Colombine - Chevreuse
Commerce de cadeaux
Toiletage de l'intérieur du point de vente
- Traitteur Cordier
Lévis-Saint-Nom
Traitteur
Réfection complète de l'installation électrique
Acquisition d'un véhicule frigorifique

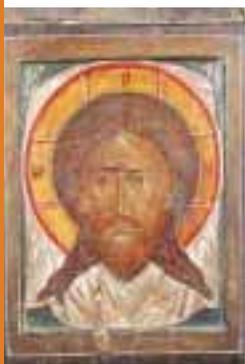
- Boucherie Messager
Chevreuse
Boucherie
Remise aux normes de la boutique
Acquisition d'un véhicule frigorifique
- L'épi D'or - Chevreuse
Boulangerie
Réfection et aménagement du magasin
- Le Lys de la Vallée
Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Parfumerie
Acquisition d'un matériel informatique et d'un rideau de sécurité
- Comptoir de Papeterie des Yvelines
Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Vente de matériel de bureau
Acquisition de matériel informatique
- Decal Industrie
Auffargis
Electronique
Acquisition d'un logiciel graphique



Le skit du Saint-Esprit

Au Mesnil-Saint-Denis, dans un dédale de rues pavillonnaires, le numéro 7 de l'avenue des Bruyères étonne. Derrière un magnifique porche se dressent trois bulbes verts. Sur la porte, une plaque de cuivre indique : skit du Saint-Esprit.

Une fois l'arcade franchie, une minuscule église et un baptistère élèvent leurs coupes au milieu des arbres dans une parfaite harmonie. Le contraste est saisissant : le calme et le charme de la Russie au cœur de pavillons modernes de type Ile-de-France.



© Patrick Dapphin

Vous avez dit skit ?

Le skit tire son nom d'une région désertique et inhospitalière du delta du Nil "Scetis" où s'installèrent, au IV^e siècle, des moines disciples de Saint-Macaire, exemplaire par son ascétisme et son extrême austérité qui instaura une forme de monachisme chrétien.

Vie recluse

Dans ce site hors du temps, le skit, lieu de prière orthodoxe, n'abrite aujourd'hui que trois moines. Leur mode de vie radicalement différent des communautés religieuses est proche de l'érémitisme. Solitaires, indépendants, les moines s'adonnent, dans la cellule où ils vivent, à la méditation et au travail. Ponctuellement, ils se retrouvent dans l'église pour la célébration de la liturgie.

Leur installation au Mesnil-Saint-Denis remonte à 1934. Dans un site alors perdu au milieu des bois, quelques moines issus de l'émigration russe achètent le terrain pour une bouchée de pain. Quatre années plus tard, le Père André, aidé par ses fidèles, érige la partie centrale de l'église en privilégiant les matériaux locaux, notamment la meulière. Ces travaux sont achevés par le Père Barsanuphe, moine au skit depuis 1964, qui y ajoute le narthex, vestibule de l'église, le dôme du sanctuaire et plus récemment le carillon et le porche d'entrée.

Les fruits de la passion

À l'intérieur de l'église, de la taille d'une petite chapelle, fresques et icônes illuminent la pièce aux ouvertures pourtant restreintes. Une grande partie d'entre elles est l'œuvre du Père Grégoire. Artiste dès son plus jeune âge, peintre de formation, il vient à Paris en 1931 pour rejoindre le groupe des jeunes artistes russes. Durant cette période, son cheminement spirituel évolue et trouve son issue dans l'art religieux. En 1948, il s'installe au skit du Saint-Esprit et entreprend, sans relâche, les fresques et icônes de l'église. Le fervent iconographe ira jusqu'au bout de sa passion. En 1969, la dernière année de sa vie, alors qu'il est gravement malade, il retouche ici et là ses peintures, nous léguant ainsi une œuvre parfaite, d'une pureté et d'une douceur infinies.



© Patrick Dapphin

Visites guidées

Trois conférencières passionnées du syndicat d'initiative organisent des visites guidées du skit. Pour les individuels, les prochains rendez-vous sont prévus les 3 mars (11h), 17 mars (15h), 8 avril (15h) et 21 avril (11h).

Les visites peuvent également être organisées à la demande pour des groupes (de 10 à 30 personnes). Renseignements et inscriptions au 01 34 61 49 79 les mercredi et samedi de 10 h à 12 h.

Voyages voyages

La visite se poursuit quelques mètres plus loin, en contrebas. Un autre monument unique se blottit sur un replat au pied de l'église : le fial. Achevé en 1988 pour commémorer, au nom du patriarcat de Moscou, le millénaire du baptême de la Russie, il se présente sous la forme d'une fontaine recouverte d'une coupole reposant sur sept piliers. Proche du baptistère, il est réservé aux actes de purification et de bénédiction. Devant le fial, l'architecture nous transporte, cette fois-ci, du côté de la Méditerranée. Les formes du monument, conçu dans le style du monastère Saint-Pantéléimon du Mont Athos, avec lequel le skit est très lié, nous rappellent la tradition byzantine. Le dôme d'où se détachent les arcades nous plonge en Orient. Au-dessus, le bulbe de cuivre doré pointé vers le ciel nous entraîne en Russie. Et pourtant, la rue derrière le porche est bien celle du Mesnil-Saint-Denis.

Hélène Binet ■

Article réalisé avec le concours du syndicat d'initiative du Mesnil Saint-Denis



© Patrick Dapphin



Entre le jazz et le jardin

A l'occasion du festival *Jazz à toute heure*, les 19, 20 et 21 janvier, rencontre avec l'un des maîtres de la batterie, André Ceccarelli, parrain du festival et habitant de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Ses pairs le reconnaissent comme l'un des plus grands batteurs de jazz à l'heure actuelle. André Ceccarelli n'est donc pas souvent chez lui, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, il n'est pas pour autant à l'autre bout du monde... André a horreur de l'avion ! L'Europe lui suffit, aux côtés de son groupe ou, actuellement de Dee Dee Bridgewater. Entre deux concerts, il ne bouge pas de son accueillante maison. S'il en sort, c'est tout au plus pour jardiner, son grand plaisir, ou bavarder avec ses amis voisins. C'est d'ailleurs l'un d'eux, ingénieur passionné de maquettisme, qui a conçu pour André ses propres baguettes. Réalisées au fond du garage, sur un tour de fortune, les baguettes "signature André Ceccarelli" sont désormais diffusées sous licence dans le monde entier.

De Nice à Saint-Rémy

Revenons un peu sur le formidable parcours de ce Niçois devenu Saint-Rémois en 1989.

Est-ce que tout a débuté pour André à l'âge de 16 ans, lorsqu'il eut l'opportunité de faire un remplacement avec Les Chats Sauvages ? Ou est-ce que tout a commencé parce qu'un beau jour de janvier 1946, à Nice,

le 5 précisément, la dynastie Ceccarelli accueillait un nouveau batteur, comme papa Ceccarelli ? Ou comme son frère Jean-Paul (ex-habitant du Mesnil-Saint-Denis, et qui a tourné avec le chanteur Sting). Dire que la famille Ceccarelli a le rythme dans la peau semble une évidence. Un syndrome héréditaire. Car Régis, fils d'André, devinez... Entre deux séances d'enregistrement, entre la préparation de son propre disque et la réalisation de celui d'Henri Salvador, Régis accompagne actuellement Hélène Ségara à la batterie.

"Ce doit être du mimétisme" remarque en riant André. Lui qui, de 16 à 18 ans, a accompagné Dick Rivers, puis Claude François, Eddy Mitchell, Jacques Dutronc, Tiki Olgado, l'orchestre Les Champions... Aimé Barelli l'engage ensuite durant trois années dans son orchestre. Après Nice et l'Italie, André "monte" à Paris avec Madame. Parallèlement aux expériences musicales qui s'enchaînent (Polnareff entre autres et, petit à petit, le jazz), le jeune couple installé à Montmartre goûte quelques moments d'évasion en vallée de Chevreuse où ils aiment tant se balader. Région qu'ils rejoignent en 1983 en décidant d'y vivre. À Gif-sur-Yvette dans un premier temps, puis à Saint-Rémy-lès-Chevreuse où ils dénichent cette charmante maison en meulière à retaper.



© David Ducastel

Jazz à toute heure

D'une discrétion absolue, les voisins des Ceccarelli ne découvriront la profession d'André qu'à l'occasion du premier festival *Jazz à toute heure* dont il est le parrain. "Michel Bocage-Marchand, qui est à l'initiative de ce festival, a construit cette manifestation par passion, confie André. J'apporte mes contacts mais c'est bien lui qui fait tout. Le programme se veut le plus éclectique possible et de haut niveau musical. Jazz à toute heure est digne des plus grands festivals de jazz." Et parce que le public répond présent, le festival qui ne comptait qu'une journée la première année est passé à deux jours puis à trois jours pour cette troisième édition. Il y aura aussi des master-classes avec les musiciens le samedi après-midi et le dimanche matin. L'une de ces master-classes sera animée par André, l'occasion de découvrir pour ceux qui en douteraient encore que la batterie est un instrument de musique à part entière. Qu'elle génère "un engouement fantastique auprès des jeunes, constate André, elle est aussi un moyen d'expression, une ressource, une énergie... Il faudrait que tout le monde fasse de la musique !" conclut-il.

Patrick Blanc ■



© Pascal Rouchain

Festival Jazz à St-Rémy, Espace Jean Racine

Le 19/01 à 21h : Soesja Citroen et Malcom Braff Combo.

Le 20/01 à 21h : Richard Galliano, André Ceccarelli et le Paris Jazz Big Band.

Le 21/01 à 16h : Clarinet Connection et Frank Tortiller Quintette.

Festival off le 12/01 à la ferme de Voisin : dîner jazz.

Renseignements : 01 30 52 13 52



Catherine Reinaud et Philippe Rocher de l'Union des Amis du Parc ont enquêté sur le semis sans labour. Ils ont rencontré François Falloux, agronome, conseiller environnement de la Banque Mondiale, ancien responsable environnement de la Banque Mondiale qui leur a livré son point de vue. Extraits.

Quand a-t-on commencé à expérimenter l'agriculture sans labour ?

Dans les années 1950-60. À cette époque, le but était alors essentiellement de lutter contre l'érosion des sols et d'y maintenir la vie organique.

Pourquoi la culture sans labour est-elle un des moyens de lutte contre l'effet de serre ?

Dans un champ qu'on laboure, on bascule complètement le sol avec le soc de la charrue de sorte que l'humus, la matière organique, se retrouve en surface. Dans l'humus, il y a beaucoup de carbone qui s'oxyde au contact de l'oxygène de l'air en produisant du gaz carbonique qui part dans l'atmosphère. Un sol non cultivé dans un écosystème tempéré contient 120 à 150 tonnes de carbone à l'hectare, en moyenne. Si on laboure, on risque de passer en très peu de temps de 60 à 80 tonnes de carbone par hectare, soit une perte de 60 à 70 tonnes. Le fait de labourer un champ augmente la quantité de CO₂ dans l'atmosphère. Si, par contre, on ne laboure pas, on maintient le stock de matière organique dans le sol. On peut même accroître ce stock par exemple en utilisant du compost – ce qui revient à absorber du CO₂. La culture sans labour peut jouer ainsi un rôle important dans la lutte contre l'effet de serre (et elle consomme en moyenne jusqu'à deux fois moins de carburant que l'agriculture habituelle !).

Quels sont les avantages pour l'agriculture elle-même ?



Ils sont particulièrement intéressants : quand on maintient davantage de matière organique dans le sol, il retient mieux l'eau pour le bénéfice des plantes et, d'autre part, l'abondance de matière organique permet de mieux fixer les composants chimiques du sol (azote, potasse, acide phosphorique) donc d'augmenter "le garde-manger" des plantes. La conservation de l'humus lutte aussi contre la pollution : dans un sol labouré, qui contient peu d'humus, une partie non négligeable des engrais va passer directement dans la rivière. De plus, si on ne laboure pas, les chaumes restent en place et ces pailles facilitent le développement de toute la microfaune et des lombrics, qui sont perturbés par le labour. Or ils sont des micro-laboureurs dont les galeries facilitent la pénétration des racines, but final du labour. Dans la culture sans labour, les lombrics sont aussi efficaces que le soc des tracteurs – dans un sol sain il peut y avoir quatre tonnes de lombrics à l'hectare.

La Convention cadre sur les changements climatiques, adoptée en 1992, à Rio se réfère-t-elle aux possibilités de stocker le carbone en modifiant les pratiques agricoles ?

Oui. Mais la difficulté actuelle tient à ce que le stockage de carbone constitue un différend entre les pays européens et ceux autour des Etats-Unis (Japon, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, etc.). Les pays européens sont très réticents pour inclure le stockage dans les forêts, a fortiori dans l'agriculture. Ils suspectent les Américains de vouloir se défaire sur le stockage du carbone au lieu de réduire leur consommation d'énergie. Personnellement, je défends la position américaine car, pour avoir le maximum d'impact sur l'effet de serre, il faut combiner réduction des émissions et stockage de carbone. Rappelons d'autre part que même si l'on respecte les engagements de réduction d'émissions pris à Kyoto en 1997, l'impact sur le changement climatique restera minime, une goutte d'eau dans la mer. Il va falloir faire beau-

coup plus, et pour réduire la consommation d'énergie, et pour stocker le carbone.

Comment aider les agriculteurs à se reconverter ?

En France, les syndicats agricoles, l'INRA*, entre autres, qui ont encouragé depuis les années 1960 une agriculture fortement consommatrice d'engrais, pesticides et carburants, se penchent maintenant vers la problématique du sans labour.

La période transitoire pour reconstruire la qualité du sol est difficile et représente un investissement. Les agriculteurs qui se lancent dans le sans labour ne sont plus seulement producteurs de denrées alimentaires mais aussi producteurs d'unité carbone. Ils offrent ainsi un service environnemental global contre l'effet de serre qui doit être payé. Le problème de l'effet de serre doit inciter à une réforme en profondeur des méthodes de production agricole ; l'agriculture dite moderne est totalement artificielle car elle tue la vie du sol.

Nous sommes aujourd'hui 6 milliards d'hommes sur la terre, environ 10 milliards à la fin du siècle prochain, les terres agricoles diminuent, à cause de l'urbanisation et de l'érosion, et il n'y a plus tellement de progression en matière de rendement. L'agriculture doit revenir à quelque chose de plus durable, et l'agriculture sans labour crée un cercle vertueux en retirant du carbone de l'atmosphère tout en préservant les sols et en améliorant la qualité de la production.

Que penser de l'échec de la Conférence de La Haye dans cette perspective du stockage de carbone ?

Beaucoup de déception. D'autant plus que les acteurs sur le terrain, agriculteurs, forestiers, sont prêts à contribuer dans ce domaine.

*Institut national de recherche agronomique



Directeur de la publication : Charles-Antoine de Ferrières
Président de la commission communication : Guy Poupart
Rédactrice en chef : Hélène Binet
Comité de rédaction : Hélène Binet, Patrick Blanc, Hélène Dupont
Ont participé à ce numéro : E. Aubert, V. Bellaud, M. Bourdoiseau, N. Burgher, G. Brice, D. Cambournac, C. Dubuc, L. Guilbot, C. Haccard, F. Hardy, A. Mari, J. Penaud, C. Reinaud, P. Rocher, B. Rombauts, H. Sarzier, B. Transinne, G. Wolff, St du Mesnil-Saint-Denis.
Composition, photogravure : Nuance Graphique. • **Impression :** Imprimerie de Pithiviers.
Photographes : Agence Bios, P. Bouchain, P. Darphin, D. Ducastel, C. Haccard, F. Hardy, B. Rombauts, G. Wolff, Diapothèque PNR, DR.

Janvier 2001 n°21

Toute l'équipe
du Parc vous présente
ses meilleurs vœux
pour l'année



Le calendrier 2001
des Parcs naturels régionaux
bientôt dans vos boîtes aux lettres

